

PROGRAMME DE FORMATION

Titre à finalité Professionnelle Maître.sse de Maison en secteur social et médico-social

Public concerné :

- Salariés exerçants ou appelés à exercer tout ou partie de l'activité ciblée par la formation MM
- Surveillants de nuit qualifiés ayant une expérience liée aux fonctions de MM
- Demandeurs d'emploi ayant une expérience liée aux fonctions de MM ou salariés d'autres branches professionnelles sous conditions

Prérequis :

Sans prérequis de qualification ni d'ancienneté

Pour les Demandeurs d'emploi et les salariés d'autres Branches les pré-requis sont :

- Avoir réalisé une période de découverte type EMT (Evaluation en milieu de travail) avec un retour volontaire de l'évaluation par le stagiaire à l'organisme de formation, ou disposer d'une expérience professionnelle de deux semaines minimums dans le secteur (attestation de l'employeur) correspondant à l'emploi visé, permettant de comprendre les conditions d'exercice de l'emploi, les attendus de l'emploi, de valider le projet.
- Réaliser un entretien de positionnement avec l'organisme de formation permettant de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

Objectifs :

- ❖ Comprendre et situer l'institution dans le contexte médico-social,
- ❖ Savoir repérer les besoins, adapter sa posture et son intervention dans le cadre de sa fonction et de sa responsabilité,
- ❖ Savoir gérer les situations de tensions et les conflits sous la responsabilité des équipes éducatives,
- ❖ Être en capacité de participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien (créer des conditions favorables de la vie en collectivité, prendre en compte des projets individuels ...),
- ❖ Être en capacité de situer son rôle et ses responsabilités,
- ❖ Se repérer et inscrire sa pratique dans une organisation institutionnelle et un projet d'établissement,
- ❖ Être en capacité de participer au travail pluridisciplinaire (communiquer, alerter, transmettre), assurer le relais avec l'équipe,
- ❖ Savoir analyser sa pratique, gérer les situations de stress liées au travail de nuit et construire une pratique professionnelle adaptée,
- ❖ Savoir participer à l'entretien du cadre de vie, à l'entretien du linge et à la préparation des repas.

Durée de l'action :

245 heures soit 35 jours de 7 heures.

Pour les demandeurs d'emploi et salariés d'autres branches professionnelles : obligation d'un stage pratique, en alternance avec la formation théorique, au minimum de 5 semaines dont 1 semaine en journée

Lieu de l'action :

HETIS Nice

IRTS Marseille

IMFRIS Marseille et Montfavet-Avignon

Accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

Une responsable pédagogique

Une formatrice coordinatrice et trois formateurs pédagogiques

Une secrétaire pédagogique

Des formateurs occasionnels professionnels du champ social et médico-social

Des formateurs habilités sur les certifications spécifiques (SST ou PSC1, HACCP)

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes. La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficient de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'Institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- Cours, Analyse de pratique, Accompagnement pédagogique à la professionnalisation
- Accompagnement individualisé en fonction des besoins
- Ateliers de préparation à la certification

Contenu :

Module spécifique	Contenu des modules
Bloc 1 : 77h	
MM : Contribuer à la qualité et l'adaptation du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> → Rôle et fonction du maître ou maîtresse de maison (fonctions, limites et responsabilités...) → Qualité et Sécurité du cadre de vie (accueil, organisation des locaux, normes d'hygiène, utilisation des extincteurs, sous-traitance) → Entretien du cadre de vie (hygiène, produits) et du linge → Préparation des repas et hygiène alimentaire (achat des produits et gestion des stocks, élaboration et présentation des repas, produits d'hygiène) <p>Journées de certification SST / HACCP / EPI</p>
Modules Communs SN MM	Contenu des modules
Bloc 2 : 84h	
Participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> → Les problématiques du public (handicaps, exclusion, vieillissement, enfance, adolescence, conduites à risques...) → Les actes de la vie courante comme support à l'épanouissement des personnes et à l'acquisition ou au maintien des savoirs faire relatifs à l'autonomie. → Les fondements et méthodes d'accompagnement (intimité, gestion des conflits, éthique, bientraitance...). → Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort
Bloc 3 : 49 h	
Travailler en équipe pluri-disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> → Le cadre institutionnel de la fonction (missions, mandats des établissements, cadre réglementaire du secteur, droit du travail, projets...) → Le travail en équipe pluridisciplinaire (communication professionnelle, devoir de discrétion, prise de parole en réunion...)
Participer à la vie institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> → Préparation à la certification (analyse de la pratique, dossier de pratique professionnelle)
Accompagnement pédagogique et évaluation : de 21h à 35h selon les besoins du stagiaire	

Modalités d'évaluation :

- Positionnement par le renseignement d'un document de positionnement préalable (attentes, expérience et diplômes obtenus)
- Suivi des stagiaires : L'organisme de formation assure un suivi des stagiaires en cours de formation : assiduité, validation de l'acquisition des compétences, suivi continu tout au long de la formation.
- Evaluation finale et de certification :

Le bloc 1 :

Etude de cas tirée au sort, centrée autour de l'entretien du lieu de vie ou l'entretien du linge ou la préparation des repas et présentée devant un jury.

Certification SST

Certification HACCP

Attestation EPI

Le bloc 2 :

Analyse préparée d'une situation d'accompagnement vécue (écrit de 3 à 5 pages) et présentation devant un jury.

Le bloc 3 :

Présentation à un jury d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice assortie d'un dossier de preuve.

Les membres du jury sont constitués d'un formateur et d'un professionnel d'établissement (Les membres du Jury ne connaissent pas les stagiaires) – Epreuve individuelle en fin de formation.

- La Validation des acquis de la formation : L'ensemble des compétences est validé et un certificat de formation est remis lorsque le professionnel a obtenu ses certifications Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Equipier Première intervention et Incendie (EPI) et Hygiène et Sécurité Alimentaire (HACCP) (DC1), et a réussi son épreuve de présentation du dossier professionnel devant un jury (DC1, DC2, DC3), mais également s'il a été assidu en formation.

Sanction :

Présentation à la certification organisée selon le référentiel du titre professionnel de branche et remise d'un certificat de formation par la CPNE-FP.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Organisation de la formation:

La durée totale de la formation pour un parcours complet est de 245h (dont 21h d'accompagnement à l'évaluation sur l'ensemble du parcours) soit 35 jours de 7 heures. Elle se déroule sur 11 mois à raison de 3 à 4 jours en présentiel, majoritairement.

Un temps d'accompagnement renforcé de 14 heures peut-être proposé aux candidats à la certification selon leurs difficultés.

Le groupe est composé au minimum de 12 et au maximum de 16 participants (hors 2 stagiaires supplémentaires au plus, en parcours partiels). Dans le cas de regroupement avec la formation de Surveillant(e) de Nuit, la limite de 16 stagiaires ne doit pas être dépassée.

Coût : Le coût de la formation est de **3 185 €** par stagiaire pour 245 h de formation et **80 euros de frais de positionnement.**